

VILLABÉ, le 29/07/2015

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABÉ se réunira,  
en séance ordinaire,  
**LE 6 NOVEMBRE A 19H30**  
**SALLE ROGER DUBOZ A VILLABÉ**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Approbation du compte rendu définitif du Conseil Municipal du 23 septembre 2015.**
- 2. Porter à connaissance des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.**
- 3. Présentation du rapport d'activité 2014 du SIARCE.**
- 4. Affaires financières**
  - A- Redevances domaniales des logements du domaine public municipal.
  - B- Demande de subvention auprès d'un parlementaire.
- 5. Affaires administratives**
  - A- Marché de fournitures de repas en liaison froide pour le portage des repas et pour les restaurants scolaires de la commune.
  - B- Convention d'objectifs et de financement pour le relais assistants maternels (RAM).
  - C- Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs.
  - D- Avis sur les demandes de dérogation au repos hebdomadaire dominical présentées par la Fédération du Commerce et Services de l'Electroménager et du Multimédia (FENACEREM).
  - E- Répartition des frais de restauration pour les élèves extérieurs à la commune de Soisy-sur-Seine.
  - F- Revalorisation des tarifs des concessions du cimetière pour 2016.
- 6. Urbanisme**
  - A- Convention avec l'EPFIF.
- 7. Questions orales**
- 8. Informations**

Karl DIRAT

